

## Procédure pour l'inscription et la validation des crédits acquis en mobilité partielle entre les Facultés des lettres des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel

### Un ou plusieurs enseignement-s suivi-s hors de l'université d'origine

#### – **Inscriptions :**

Les étudiant-e-s se procurent une attestation d'immatriculation de leur université d'origine et s'inscrivent comme étudiant-e-s hôtes auprès du service des immatriculations de l'université concernée (à Fribourg, Neuchâtel et Genève) et/ou auprès du secrétariat de la faculté concernée (à Lausanne ou Genève).

#### – **Validations des crédits :**

Les étudiant-e-s se procurent un relevé de notes officiel auprès du secrétariat de la faculté dans laquelle a/ont été suivi/s le/les enseignement/s en mobilité partielle et le transmettent au secrétariat de leur faculté d'origine (pour les étudiant-e-s immatriculé-e-s à Neuchâtel, Lausanne ou Genève) ou au secrétariat de leur domaine d'études (pour les étudiant-e-s immatriculé-e-s à Fribourg). La validation est du ressort de la faculté d'origine.

Pour Genève, possibilité de suivre un module de 12 crédits ou d'obtenir 4 crédits (un enseignement semestriel de 2 heures + une évaluation à convenir avec l'enseignant).

### Discipline complète suivie hors de l'université d'origine

#### – **Inscriptions :**

Les étudiant-e-s se procurent une attestation d'immatriculation ou un contrat pédagogique de leur université d'origine et s'inscrivent comme étudiant-e-s hôtes auprès du service des immatriculations de l'université concernée (pour une discipline suivie à Neuchâtel, Fribourg ou Genève) ; ils/elles doivent, en outre, se présenter auprès du secrétariat de la faculté concernée pour être inscrit-e-s dans la discipline choisie. Pour une discipline suivie à Lausanne, les étudiant-e-s s'inscrivent en tant qu'externes directement à la Faculté, auprès du secrétariat des étudiants.

#### – **Validations des crédits :**

Les étudiant-e-s se procurent, en fin de parcours, un relevé de notes officiel auprès du secrétariat de la faculté dans laquelle a été suivie la discipline en question et le transmettent au secrétariat de leur faculté d'origine. La validation est du ressort de la faculté d'origine.

### Contacts :

- Secrétariat de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg : [lettres@unifr.ch](mailto:lettres@unifr.ch) ou 026 300 75 00
- Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Genève : [secrétariat-etudiants-lettres@unige.ch](mailto:secrétariat-etudiants-lettres@unige.ch) ou 022 379 73 37
- Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne : [info\\_lettres@unil.ch](mailto:info_lettres@unil.ch) ou 021 692 29 78
- Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel : [secretariat.lettres@unine.ch](mailto:secretariat.lettres@unine.ch) ou 032 718 17 00